

© Alain Léger, 2000

L'auteur autorise la copie du présent document dans les conditions suivantes :

l'exemplaire téléchargé ne doit faire l'objet d'aucune nouvelle copie.

Il ne peut être tiré sur papier qu'en un seul et unique exemplaire.

Il ne peut être utilisé que pour un usage privé, à des fins de lecture personnelle, ou pour l'enseignement et la recherche.

Toute autre reproduction, diffusion et usage public,  
à des fins commerciales ou non,  
même à titre gratuit, reste interdite  
sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit.

## **Public ou privé : choix d'école et de société**

**Alain Léger**

retranscription de la conférence donnée à la Fédération des Oeuvres Laïques du  
Calvados (juin 1998)

(publié dans: *Conférences de la Fédération des Oeuvres Laïques du Calvados*, Caen : CRDP de Basse-Normandie, juin 1998, pp. 17-29, Coll. "Echanges réciproques")

## Public ou privé : choix d'école et de société

Alain Léger

(retranscription de la conférence donnée à la Fédération des Oeuvres Laïques du Calvados (juin 1998)

Je vais vous parler d'un sujet qui m'est cher, puisque cela fait maintenant à peu près une dizaine d'années — «comme le temps passe !» — que je travaille sur la question de l'école publique et de l'école privée. Ces recherches sont nées, en fait, d'un traumatisme personnel. Les plus jeunes ne voient sans doute pas du tout de quoi je parle, mais en 1984 il y a eu des manifestations en faveur de l'école privée qui ont rassemblé un million de personnes. En tant que laïc que j'étais et en tant que sociologue moyennement informé de ces questions-là, j'ai voulu comprendre et analyser ce traumatisme, comprendre ce qui s'était passé, d'où mon idée qu'il fallait produire de la connaissance là-dessus parce que les connaissances existantes me semblaient faire actuellement défaut. Alors cela a donné lieu à une série de recherches, que je vais essayer de vous présenter assez rapidement. Certaines ont déjà abouti, il y a eu ce premier livre qui est paru en 91<sup>1</sup> Une nouvelle édition a été un peu remaniée en 94<sup>2</sup>, je la fais circuler pour ceux que cela intéresse. Et un nouveau livre va paraître d'ici peu<sup>3</sup>. Il s'intitulera : «*le choix des familles*» et, en sous-titre, «*école publique ou école privée* ». Et je ne parlerai pas de l'immense littérature sur les questions de la laïcité, de l'école publique ou l'école privée, car c'est de la littérature uniquement à caractère polémique, exposant les humeurs, les options tout à fait respectables des uns et des autres qui s'affirment pour ou contre, mais en terme de connaissance réelle on ne connaît pas grand-chose.

### le compte est bon ?

Pour revenir à la manif de 1984, je ne sais pas s'ils étaient réellement un million (c'est un ordre de grandeur), défilant dans les rues, mais ou bien ils étaient tous présents ce jour-là, ou bien il y avait quelque chose qu'on ne saisissait pas au niveau du comptage. Le comptage c'est toujours un problème pour les manifestations. Je vais démarrer par un petit gag, en reprenant le dessin d'un humoriste : « hauteur de la tour Eiffel : 300 m. pour les organisateurs, 100 m. pour la police ». On sait très bien qu'il y a toujours un problème de dénombrement dans les manifestations, comme d'ailleurs dans le reste du monde social. Et pourtant la mesure est quelque chose de très simple puisqu'un enfant de l'âge élémentaire sait compter. Si l'on prend la statistique annuelle des élèves qui fréquentent l'enseignement public ou l'enseignement

<sup>1</sup> Alain Léger et Gabriel Langouët, *Public ou privé ?*, *Trajectoires et réussites scolaires*, Postface de: C. Lelièvre, La Garenne-Colombes: Éditions de l'Espace européen, 1991, 187 p., Coll. : "Publidix"

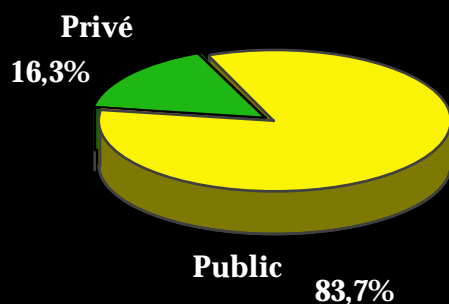
<sup>2</sup> Alain Léger et Gabriel Langouët, *École publique ou école privée ?*, *Trajectoires et réussites scolaires*, Postface de: C. Lelièvre, Paris: Éditions Fabert, 2ème édition revue: 1994, 192 p

<sup>3</sup> Alain Léger et Gabriel Langouët, *Le choix des familles : école publique ou école privée*, Paris: Éditions Fabert, 1997, 223 p.

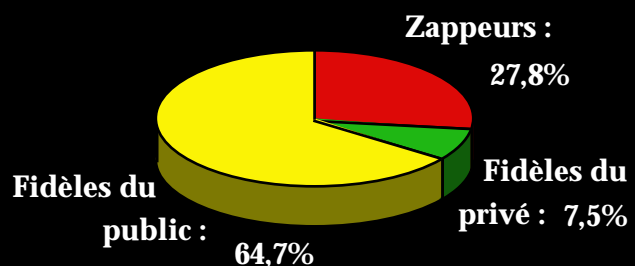
privé, selon les services statistiques du ministère, on a par exemple pour l'année 1979-80, 16,3% des élèves scolarisés en privé, et évidemment le reste scolarisé en public, donc 83,7% (cf. graphique 1, côté gauche). La mesure est ancienne mais elle n'a pas beaucoup varié depuis, à l'heure actuelle c'est 17% pour le privé. J'ai pris cette année-là parce que justement c'est une année qui est à peu près à mi-chemin d'une autre méthode d'évaluation des scolarités des élèves, la méthode des panels d'élèves (c'est-à-dire qu'on suit les élèves depuis le début de leur scolarité jusqu'à la fin), et c'est cet outil-là que je vais utiliser pour un décompte d'utilisation public-privé par les élèves.

## Usagers du public et du privé variations selon l'unité de mesure (1)

Parts respectives du public et du privé  
en 1979-80



Usagers du public et du privé durant  
toute une scolarité (Panel 1972-73-74)



Graphique 1 : Usagers du public et du privé. Variations selon l'unité de mesure.

Nous avons donc une première mesure qui est tout à fait rigoureuse, tout à fait objective, il n'y a rien à dire là-dessus, si ce n'est qu'effectivement : ou bien ils étaient tous dans les rues à manifester en faveur du privé, ces 16%, ou bien alors c'est qu'il y en a d'autres qui ne sont pas pris en compte par la statistique annuelle. Moi je faisais fortement l'hypothèse qu'il y a d'autres élèves, des usagers temporaires du privé qui y passent mais n'y restent pas toute leur scolarité, qui viennent, par exemple, à l'issue d'un échec scolaire, pour tenter un rattrapage, et que donc, selon le moment aléatoire où est effectuée la statistique, ces élèves-là sont comptés encore dans le public alors que ce sont de futurs usagers du privé ou que ce sont d'ex-usagers du privé. En réalité, l'unité de mesure statistique qui me paraissait la plus complète, la plus pertinente sur

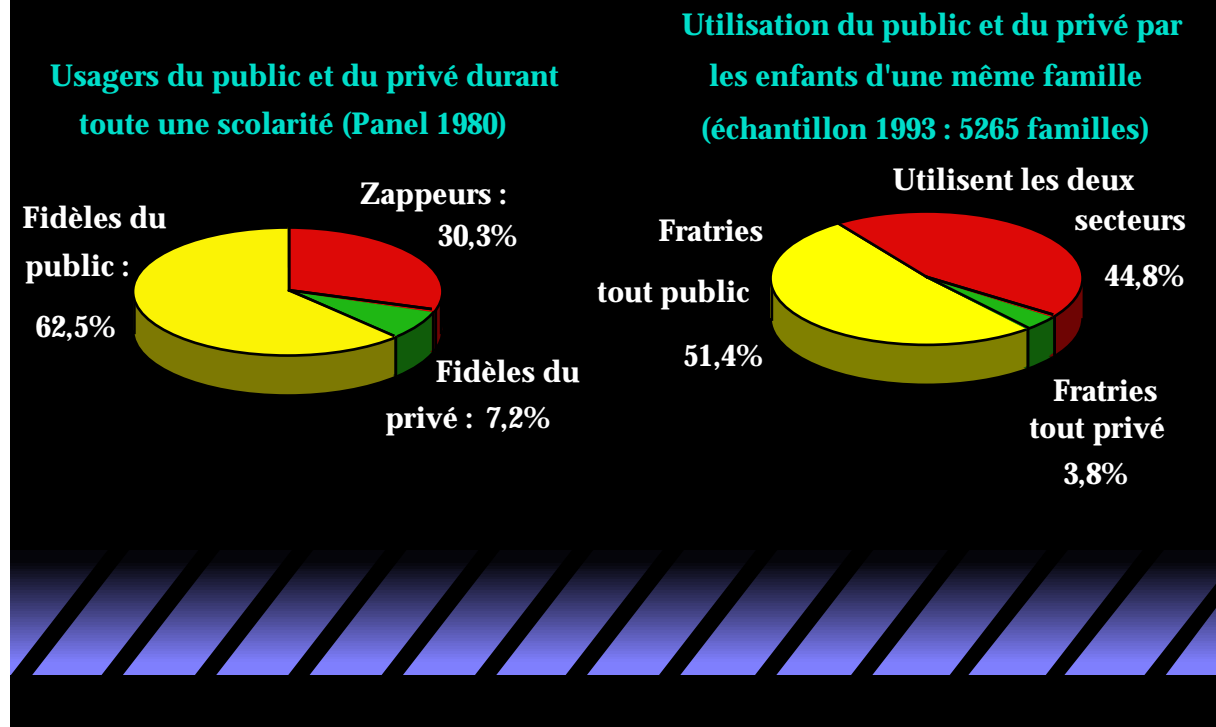
le plan sociologique était justement l'unité qu'on pouvait calculer à partir des panels, c'est-à-dire depuis l'entrée au cours préparatoire jusqu'au bac, et en tout cas jusqu'à leur sortie du système scolaire. Dès lors, il n'y a plus seulement deux catégories (public ou privé), mais trois. Il y a les « tout privé », c'est-à-dire ceux qui ont fréquenté le privé pendant toute leur scolarité. Les « tout public », même chose puisqu'ils n'ont pas quitté le public, et puis une nouvelle catégorie que je vais appeler, parce que je n'ai pas trouvé d'autres mots : les « zappeurs », c'est-à-dire ceux qui « zappent », qui vont-et-viennent entre le public et le privé selon les besoins. Voilà la nouvelle élaboration statistique qui est donc produite dans ce premier ouvrage à partir du panel 1972-73-74 (ce sont donc tous les élèves rentrés ces années-là en sixième que l'on suit jusqu'à la fin de leur scolarité secondaire avec reconstitution de leur scolarité élémentaire). Par rapport aux 16,3% d'utilisateurs du privé de la première statistique, on en a deux fois moins lorsque l'on compte les « tout privé », les fidèles, ceux qui n'ont jamais quitté le privé : 7,5%. Mais on en a près de deux fois plus si on leur ajoute les zappeurs, c'est-à-dire ceux qui ont utilisé le privé ne serait-ce qu'une année au cours de leur scolarité : 7,5% + 27,8%, on est donc à 35,3% d'une génération d'élèves qui a utilisé au moins une année le privé au cours de sa scolarité (cf. graphique 1, côté droit).

Alors il me semble déjà que ce chiffre de 35,3% est plus pertinent peut-être pour comprendre l'ampleur des manifestations de l'époque. Voilà une première variation qui est, comme vous voyez, de taille, puisqu'on passe du simple au double dans l'analyse du phénomène. Mais ce n'est pas fini puisque je vais vous donner, à partir de notre nouvelle étude, un « scoop » qui va peut-être vous étonner encore plus, car je vais aller beaucoup plus loin. Ce n'est pas que je cherche à tout prix à augmenter l'importance de l'enseignement privé, ce n'est pas mon affaire, et la mesure d'un phénomène social n'a pas forcément pour but de se faire plaisir ou de faire de la propagande politique, c'est pour essayer de voir au plus près une réalité et essayer de la comprendre.

### **la fidélité en déclin**

Nous en étions donc au panel 1972-73-74 déjà ancien, mais, depuis, il y en a eu d'autres, et notamment le panel 1980 dont on a traité aussi les résultats dans le livre. Le résultat du panel 80 est là, vous voyez une petite augmentation entre l'ancien et le nouveau, on était à 35,3% d'utilisateurs du privé rappelez-vous, maintenant on passe à 37,5% dans le panel 80 (six à sept ans après le panel 72-73-74). Les fidèles du public ont diminué un petit peu, ainsi que les fidèles du privé, au profit des zappeurs qui ont augmenté : ils étaient, dans le graphique précédent, 27,8% et passent à 30,3% en six ans, ce qui fait une augmentation de 2,5 points pour les usagers du privé (cf. graphique 2, côté gauche).

## Usagers du public et du privé variations selon l'unité de mesure (2)



**Graphique 2 : Usagers du public et du privé. Variations temporelles et variations selon l'unité de mesure.**

La première variation était liée au changement d'unité de mesure (passage d'une statistique annuelle à une étude longitudinale sur toute la carrière des élèves) : cela nous fait passer du simple au double dans le décompte des usagers du privé. Mais une autre source de variation est la variation temporelle : entre 1972 et 1980 il y a également 2,5 points d'augmentation. Maintenant venons-en à notre nouvelle enquête de 1993. On a interrogé un échantillon de cinq mille deux cent soixante-cinq familles. On a redressé les résultats sur le plan national de façon à avoir un sondage représentatif de la France entière et, à l'heure actuelle, on arrive à 41,3% d'usagers du privé, donc vous voyez la progression : 35,3% dans le panel 1972, 37,5% dans le panel 1980, et 41,3% en 1993, c'est-à-dire qu'en vingt ans il y a eu une augmentation de six points. C'est dire l'augmentation continue du phénomène : il y a de plus en plus de zappeurs, et c'est au détriment des deux types de fidélités : fidélité au public et fidélité au privé.

Alors on va peut-être m'objecter que j'ai tort de totaliser ces zappeurs avec les usagers du privé : cela pourrait faire un thème de discussion, il ne va pas en manquer vous allez voir. J'aurais tort de les totaliser avec les fidèles du privé parce qu'après tout, les zappeurs ont aussi utilisé le public, donc on pourrait les additionner tout aussi légitimement, du point de vue mathématique, avec les « tout public » et dire qu'il y a en fait 93% des familles qui ont utilisé le public dans le panel 1980, ce qui est tout à fait vrai. Je crois d'ailleurs qu'il

faut faire aussi l'addition dans ce sens pour se rendre compte qu'en réalité les fidèles qui sont accrochés à l'enseignement privé depuis le début jusqu'à la fin de la scolarité sont en tout petit nombre. Mais, en même temps, il me semble que sociologiquement la totalisation est plus pertinente dans l'autre sens parce que les zappeurs ont des caractéristiques sociales et scolaires plus proches des usagers fidèles au privé que des usagers fidèles au public, donc si mathématiquement on peut les additionner avec qui on veut, en réalité ils ne sont pas au centre, ils ne sont pas dans une sorte d'opposition à égale distance du public et du privé, ils sont beaucoup plus proches du privé et beaucoup plus éloignés du public, c'est pour cela que je pense que l'addition est plus légitime d'un côté que de l'autre.

Mais je continue, j'en suis donc à 41% d'usagers du privé sur une seule scolarité dans les résultats de notre dernière enquête. Mais j'ai à nouveau changé d'unité de mesure dans ce livre, car il faut toujours affiner la mesure, aller plus loin et essayer de comprendre mieux les choses. Je me suis dit : les outils que j'utilisais jusqu'ici ce sont les fameux panels d'élèves qui sont incomparables en terme de connaissance, notamment parce que ce sont des échantillons représentatifs extrêmement massifs. Le panel 1972 a un effectif de trente-sept mille quatre cent trente-sept élèves, c'est la plus grosse enquête de scolarité jamais réalisée en France, et représentative nationalement, donc pour le chercheur c'est vraiment une mine de données. Néanmoins, il y a quelque chose qui manque par rapport à mes souhaits de recherches, c'est qu'au fond, même s'il y a un progrès grâce à l'étude longitudinale des scolarités, malheureusement l'enquête porte toujours sur un enfant isolé de ses frères et soeurs. Or, pour ma part, ce qui me paraît important dans le choix du public et du privé, c'est qu'il s'agit d'un choix familial. Quand les parents défilent dans la rue, derrière des banderoles, que cela soit en faveur du public ou en faveur du privé, ils ne défilent pas pour un seul enfant (sauf dans le cas relativement rare de l'enfant unique). La plupart des familles ont plusieurs enfants, et donc c'est le choix des parents pour l'ensemble de leurs enfants, pour l'ensemble de la fratrie, qui me paraît le plus explicatif. Or, dans les panels il est impossible de croiser la scolarité d'un enfant avec la scolarité de ses frères et soeurs, c'est pour cela qu'on a élaboré notre propre enquête auprès de cinq mille deux cent soixante-cinq familles, et cette enquête visait à connaître la scolarité de tous les frères et soeurs : au total on a un peu plus de quatorze mille élèves qui ont été sondés par cette méthode. L'idée, maintenant, va être de constituer trois groupes de familles à partir de l'ensemble de la fratrie et non à partir d'un enfant pris au hasard : les fratries « tout public », c'est-à-dire tous les enfants d'une même famille ayant fréquenté uniquement le public d'un bout à l'autre de leur scolarité ; les fratries « tout privé » ; et les fratries à un cursus mélangé, c'est-à-dire ayant certains enfants en public, d'autres en privé ou ayant zappé. Voilà le « scoop » que je vous annonçais : si l'on calcule sur l'ensemble des enfants d'une même famille, on a les utilisateurs des deux secteurs qui représentent à présent 44,8% des familles françaises ; les utilisateurs exclusifs du privé qui diminuent à moins de 4% ; les familles « tout public » qui descendent à 51,4%, et donc si l'on continue à additionner les « tout privé » et

les utilisateurs mixtes, vous voyez que les familles qui ont utilisé le privé au moins une année, pour au moins un des enfants, font presque jeu égal avec celles du public, elles représentent 48,6% des familles françaises, voilà pour le « scoop » (cf. graphique 2, côté droit).

Je disais que la mesure paraît simple, à la portée de tous, et en réalité, en multipliant les mesures, en analysant les insuffisances d'une mesure et en passant à une autre, on s'éloigne énormément de la statistique annuelle initiale qui donnait 16% à 17%... On s'en est éloigné d'ailleurs dans les deux sens, puisqu'on arrive presque à 50%, si on prend en compte les utilisateurs mixtes, ou alors on descend très en dessous si on ne prend que les « purs et durs », les fidèles parmi les fidèles au privé pour tous leurs enfants : moins de 4% des familles françaises. Mais, dans les deux cas, le pourcentage annuel de 17%, sans être un chiffre faux, ne me paraît absolument pas pertinent du point de vue sociologique et peu utile à la connaissance. Voilà nos premiers résultats quant à l'aspect purement quantitatif des choses, vous voyez qu'il y a déjà matière à débats.

### **le zapping est lié à l'échec**

Bien évidemment, derrière la quantification, il y a aussi une préoccupation qualitative. Les motivations de ces familles qui utilisent le privé sont nécessairement différentes quand il s'agit des 4% de familles qui scolarisent tous leurs enfants sans exception dans le privé, ou qu'il s'agit des 45% des familles françaises qui ont utilisé le privé partiellement ou temporairement, et en coexistence avec l'enseignement public. On peut faire l'hypothèse que ces choix procèdent nécessairement de raisons différentes. Avant même de les avoir interrogées, on ne travaillait que sur les panels, mais nous avons déjà conclu que la préoccupation confessionnelle n'étaient pas la raison principale du choix du privé. Or notre nouvelle enquête apporte la confirmation, par les intéressés eux-mêmes, des prévisions qu'on avait faites en étudiant leurs comportements. Certes, il ne fallait pas être un grand savant pour se dire que le « zapping » ne peut pas être lié à des raisons religieuses. Bien sûr, il peut sans doute exister des cas de conversion subite à la religion, mais il serait étonnant que cela concerne 45% des familles françaises. Or ces gens-là qui, brusquement, arrivent dans le privé après avoir fréquenté le public, par exemple, ou vice versa, c'est nécessairement pour d'autres raisons que la religion. Autre chose qui venait renforcer cette idée-là : les « zappeurs » sont massivement en retard scolaire, en situation d'échec, et l'on constate d'ailleurs une simultanéité temporelle entre les deux phénomènes, puisque l'année même de leur redoublement les élèves changent de secteur, quel que soit d'ailleurs le sens de ce changement. Car il y a aussi des redoublements, bien entendu, dans l'école privée, et le zapping fonctionne dans les deux sens. Je remarque au passage que cette présentation en trois groupes est un aboutissement, ce n'est pas un point de départ. Au départ, on a rigoureusement séparé les élèves selon le sens du zapping et évidemment on ne s'attendait pas forcément à ce qu'ils soient semblables. Après avoir examiné les catégories séparées, on s'est aperçu

qu'ils avaient tous les mêmes caractéristiques sociales et scolaires, et on les a alors regroupés dans cette catégorie unique des « zappeurs ». Dans tous les cas, il apparaissait bien que leurs motivations n'étaient pas idéologiques : ni religieuses dans le cas d'un départ vers le privé, ni par attachement à la laïcité dans le cas d'un départ vers le public. La raison était liée à la réussite scolaire supposée améliorée par un changement de secteur.

### **L'école privée a un recrutement social plus élitiste...**

Enfin un autre type de résultats, mais qui n'est vraisemblablement pas très surprenant, concerne les caractéristiques sociales de ces différents groupes. Les usagers du public sont beaucoup plus souvent d'origine populaire avec une majorité d'ouvriers et d'employés. Les utilisateurs du « zapping » ou du « tout privé » sont au contraire extrêmement typés socialement : d'une part les agriculteurs qui sont les plus gros consommateurs de privé à titre permanent ou temporaire, en second lieu les chefs d'entreprise, artisans, commerçants, et troisièmement les cadres supérieurs et professions libérales : voilà les trois groupes qui assurent les gros bataillons de l'enseignement privé. Ensuite, cela diminue avec des professions intermédiaires, avec les employés, puis les ouvriers qui sont les moindres consommateurs de l'école privée. Ce n'est pas étonnant en soi surtout quand on sait que l'utilisation du privé repose souvent sur une charge financière accrue pour les familles. Il faudra se rappeler ces caractéristiques parce qu'elles ne sont pas sans lien avec un autre point que je développerai tout à l'heure, lorsque je me demanderai pourquoi ce sont précisément les travailleurs indépendants qui fréquentent le plus massivement le privé. Ceux qu'on appelle les indépendants : les petits patrons du privé, les agriculteurs, les artisans, les commerçants, les professions libérales, ont choisi le privé, alors qu'au contraire les salariés du public choisissent une scolarisation publique pour leurs enfants. C'est un début d'explication ou de mise en relation qui nous montrera que la scolarisation n'est pas indépendante des problèmes de société et des phénomènes de positionnement social en général.

Pour l'instant, je conclurai que l'enseignement privé est moins démocratique que l'enseignement public par son recrutement. Voilà un résultat qui ne traumatisera sans doute personne ici, mais j'en ai d'autres qui risquent de traumatiser ensuite, donc je préfère vous prévenir. Sur ce plan-là c'est indiscutable, l'enseignement public recrute de façon plus populaire, et reste l'école pour tous. L'école privée est au contraire une école plus élitiste par son recrutement.

J'en étais arrivé à ce point de mes démonstrations, de ces premiers résultats, avant même que le premier livre ne paraisse, et j'en tirais la conclusion que la fonction de l'enseignement privé ne doit pas être extrêmement démocratique. Bien sûr, il offre un recours en cas d'échec à cette masse de zappeurs qui se précipite pour essayer de remédier à un échec ou à une orientation courte effectuée par l'enseignement public, mais, en même temps, il offre cette possibilité de recours surtout aux catégories socioprofessionnelles les plus

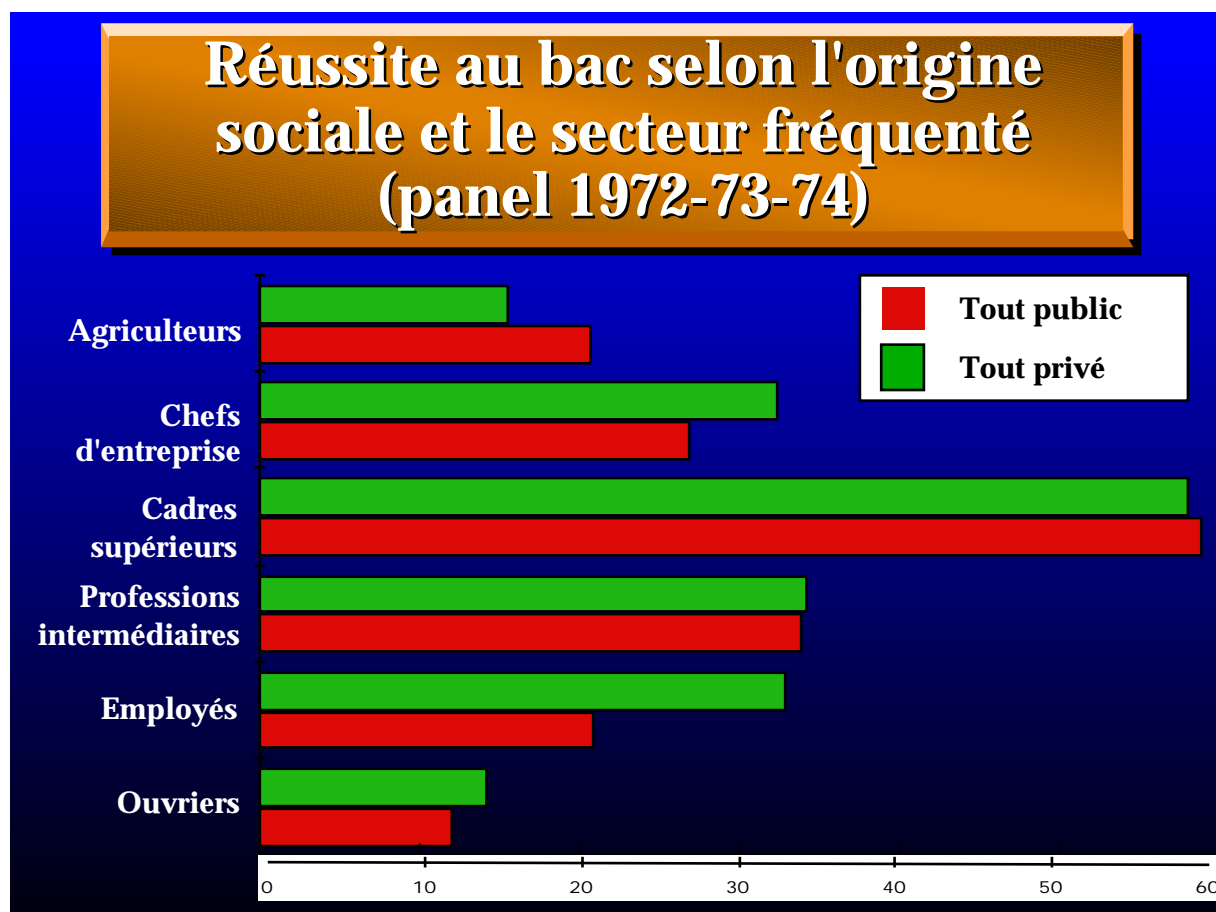


privilegiées, j'entends notamment les enfants de cadres supérieurs et professions libérales qui sont déjà privilégiés parce qu'ils réussissent mieux statistiquement, et de surcroît vont être plus nombreux à bénéficier des possibilités de recours qu'offre l'école privée en cas d'échec. Le libre choix de l'école ne me semblait donc pas être forcément une option démocratique évidente. Et, à l'époque, j'ai justement présenté cette réflexion à une assemblée de laïcs : c'était à l'Institut de Recherches marxistes à Paris qui m'avait demandé de venir présenter mes premiers résultats d'enquête. Or, dans la discussion il y a eu un interlocuteur pour me dire : « attention, je ne suis pas du tout d'accord avec votre analyse parce que vous faites comme si le fait d'avoir été en échec dans l'enseignement public et ensuite de choisir le privé permettrait effectivement un rattrapage et de meilleurs résultats scolaires. Or moi, en tant que laïc, je suis persuadé que l'école publique fait mieux en termes d'efficacité et de résultats, et donc quand on a échoué à l'école publique, forcément, on n'a aucune chance d'être rattrapé par le privé ». Je ne pouvais rien objecter à cet argument, faute d'avoir des données sur les réussites des élèves. Et je me suis dit : effectivement ce n'était pas prévu dans nos axes de recherches au départ, mais il faut absolument prolonger cette étude sur les stratégies de choix par une recherche sur l'efficacité, sur la réussite scolaire ultérieure de ces enfants, et notamment de ces zappeurs qui ont choisi soit le public, soit le privé pour remédier à un échec. C'était d'autant plus facile qu'on avait toutes les données dans les panels. On pouvait prendre tous les indicateurs possibles de réussite ou d'échec, les taux de redoublement, les taux d'abandon ou d'élimination, les taux d'envoi dans l'enseignement technique, les taux d'accès en terminale, les taux de réussite au baccalauréat, et d'ailleurs ils ne se contredisent pas entre eux mais sont au contraire très fortement corrélés. Là où le problème devenait un peu plus difficile c'est quand il s'agissait de répondre à la question initiale concernant les zappeurs : est-ce que le zapping est profitable ou non pour les familles ? Est-ce une stratégie qui paye ? On s'est aperçu en fait qu'on ne pouvait pas répondre à cette question-là, car, par définition même, un zappeur a appartenu à la fois aux deux secteurs d'enseignement, public et privé : alors auquel des deux secteurs doit-on attribuer sa réussite ou son échec, au secteur de départ ou au secteur d'arrivée ? C'est un problème qui n'est pas tellement soluble. On aurait pu, sans doute, prendre une décision de principe, mais on aurait eu énormément de réactions négatives de la part de nos lecteurs. Certains nous auraient dit : une réussite ou un échec se prépare bien avant, c'est donc le secteur de départ qui est responsable. D'autres, parce que le résultat leur plaît dans l'autre sens, auraient dit : non, c'est le secteur d'arrivée qui est responsable. On a préféré être solide et ne présenter que des conclusions absolument irréfutables. C'est pourquoi d'ailleurs, dans le livre, on se borne à présenter les résultats des zappeurs sans commentaires (vous pourrez constater qu'ils ne s'en tirent pas trop mal). Par contre, aucune objection de ce genre ne peut se poser, ni pour les « tout public », ni pour les « tout privé » : ils ont été entièrement scolarisés dans un secteur unique, donc on ne peut pas rendre l'autre secteur responsable de ce qui s'est passé. Par ailleurs, notre évaluation vise à être la plus scientifique

possible, à la différence des « palmarès du bac » : dans ces résultats publiés par la presse, comme on ignore combien d'élèves ont été éliminés avant l'arrivée en terminale, il y a une façon, pour certains établissements, de présenter fictivement de très bons résultats - en pourcentage de la terminale -, qui résultent simplement d'un dégraissage massif des effectifs effectué antérieurement. Et comme on ignore également à quelles catégories socioprofessionnelles appartiennent les élèves, vous voyez que la comparaison entre établissements n'est guère sérieuse. Dans notre enquête au contraire, la réussite au bac est calculée par rapport à l'effectif initial de la classe de sixième, et séparément pour chaque groupe socioprofessionnel.

### ... mais elle fait mieux réussir les classes populaires

Voilà à présent les résultats comparés pour les deux secteurs (cf. graphique 3).



Graphique 3 : Réussite au baccalauréat selon l'origine sociale et le secteur fréquenté.

Si l'on observe les résultats favorables à l'enseignement public, cela concerne d'abord les enfants de cadres supérieurs qui ont un taux de réussite au bac (par rapport à l'effectif de sixième) supérieur quand ils ont suivi une scolarité publique, mais la différence n'est pas énorme. C'est beaucoup plus intéressant pour les agriculteurs qui ont une réussite nettement meilleure quand ils ont eu un cursus « tout public » plutôt que « tout privé ». Voilà les deux groupes à

qui l'école publique profite sur le plan des résultats scolaires. Mais c'est l'inverse qui se produit pour les autres groupes, très faiblement dans le cas des professions intermédiaires ; l'écart au profit du privé est un peu plus fort pour les chefs d'entreprise et pour les enfants d'origine ouvrière (gain de deux points en « tout privé ») ; et surtout pour les employés avec une différence de quinze points de pourcentage. Des résultats qui évidemment m'ont à la fois surpris et traumatisé. Il faudrait en comprendre les raisons (cela peut être aussi un sujet de discussion pour tout à l'heure), et plusieurs interprétations sont possibles. Dans tous les cas, on ne peut éluder la responsabilité du secteur fréquenté, or ce n'est pas le secteur qui se proclame le plus proche du peuple, le plus au service des classes populaires, qui permet une meilleure réussite aux enfants qui en sont issus. Voilà à mon sens un résultat qui doit faire réfléchir, à savoir que l'école publique n'est peut-être plus l'école du peuple qu'elle prétend, ou qu'elle devrait être, ou qu'elle a été. Je disais tout à l'heure qu'elle est plus démocratique par son recrutement, mais je suis obligé de dire maintenant que l'école privée est plus démocratique par son fonctionnement car elle diminue les écarts sociaux de réussite (entre, par exemple, les cadres et les enfants des classes populaires). Entre les deux panels étudiés, on constate également une réduction de ces écarts encore plus forte du côté privé que du côté public. D'ailleurs, ces résultats sont totalement confirmés par notre nouvelle enquête réalisée en 1993. On a demandé aux parents d'évaluer la réussite de leur enfant sur une échelle à cinq degrés : ce qui est intéressant, c'est que les positions respectives du public ou du privé sont identiques pour chaque groupe social, à deux décennies d'intervalle, puisque notre enquête 1993 est postérieure de 20 ans au panel 1972. Cette profonde stabilité des résultats sur une période de 20 ans est très troublante et indique qu'il ne s'agit pas d'un phénomène aléatoire, éphémère et superficiel. Evidemment cela ne nous dit rien pour l'instant sur l'explication et le pourquoi de ces différences. Mais, si vous voulez, on y reviendra, on en discutera tout à l'heure.

### **raisons du choix des familles**

Je vais ajouter à cela un certain nombre de choses qui me paraissent importantes dans cette nouvelle recherche. Premièrement, une confirmation : dans une liste de treize motifs de choix des établissements, ce qui vient en tête, pour les familles, c'est la compétence des enseignants, leur disponibilité, et la réussite de l'enfant, à plus de 66%. Les raisons principales données par les parents tournent donc autour de l'efficacité de l'école. Les raisons les plus faiblement exprimées sont : l'attachement à la laïcité et les motifs religieux. Elles sont plus fortement affirmées, bien sûr, par les fidèles des deux secteurs. Quand il s'agit de familles ayant scolarisé tous leurs enfants sans exception dans l'enseignement public, la laïcité est jugée très importante par 19% d'entre elles. Lorsqu'il s'agit de familles ayant scolarisé tous leurs enfants dans le privé, l'attachement à la religion monte à 27%. Mais même dans ces deux cas extrêmes, on voit que les raisons idéologiques sont loin d'être majoritaires. Cependant il faut faire une double analyse à partir de ces chiffres et de ces

mesures, pour mieux cerner une réalité qui est complexe. Je m'explique : 19% des familles tout public déclarant un très fort attachement à la laïcité, alors qu'évidemment on a presque 0% du côté des familles tout privé, cela crée une différence statistique extrêmement significative. De la même façon, 27% des familles du privé déclarent un attachement à la religion, alors qu'on a de l'ordre de 2 ou 3% du côté du public (ce n'est pas un paradoxe, car quelques familles ont choisi le public pour des raisons religieuses, par exemple des familles protestantes par refus de l'école catholique), donc 27% contre des poussières, là aussi cela crée une corrélation statistique très forte. En même temps, il ne faut pas oublier que ce sont deux minorités, dont l'une est d'ailleurs particulièrement faible puisque, dans le cas du privé, c'est le quart d'une toute petite minorité (le quart de 4%) qui proclame son attachement à la religion. Seulement ce sont des minorités agissantes et qui impriment leur marque à l'ensemble du système, bien au-delà sans doute de leur importance numérique. Et cela pour une raison toute simple : les familles tout privé, bien que très peu nombreuses, sont permanentes, sont dans l'institution pendant toute la durée de la scolarité de tous leurs enfants. Elles assurent donc une présence, souvent militante, attachée au caractère religieux de l'école. Alors que les zappeurs, bien que représentant l'écrasante majorité (45% des familles), sont par définition des gens de passage et ne sont pas un élément moteur du système. Il faut donc voir les deux aspects à la fois : l'école laïque et l'école religieuse sont donc bien une réalité (dont témoigne la corrélation statistique) portée par une minorité de familles motivées, et en même temps il faut bien voir que la grosse majorité des familles y viennent pour des raisons tout à fait autre que confessionnelles ou laïques, et essentiellement pour la recherche d'une meilleure scolarisation, d'une meilleure réussite de leur enfant.

### **tel père, tel fils : la reproduction des traditions familiales**

Je voulais, pour finir, souligner d'autres aspects. On a constaté une corrélation entre la scolarité des parents et la scolarité de leurs enfants. On s'aperçoit que les parents « tout public » produisent des enfants « tout public » dans 75% des cas, et que les parents « tout privé » ont le même taux de reproduction. Enfin, les parents zappeurs font également des petits zappeurs. Parmi les médiations intermédiaires, il y a d'abord le choix du conjoint qui ne se fait pas, lui non plus, totalement au hasard. On le savait déjà depuis les travaux de Girard, des démographes, des sociologues de la famille, etc. On sait qu'on ne se marie pas au hasard, qu'on a beaucoup plus de chances d'épouser son voisin de palier qu'un étranger (ou même un compatriote habitant à plus de 20 km), que les bergères n'épousent que très rarement des princes, qu'en général on se marie dans le même milieu social, etc. Nous avons dégagé une nouvelle relation qu'on ne connaissait pas jusqu'ici : on se marie aussi avec des personnes à cursus scolaire identique au sien, à savoir les « tout privé » se marient avec des « tout privé » ; les « tout public » se marient avec des « tout public » ; et enfin les zappeurs sont recherchés par des zappeuses (ou vice-versa), là aussi avec une très forte probabilité. Bref, au total, 65% des couples ont eu, avant de

se rencontrer, le même parcours scolaire, public ou privé. Avant même de produire des enfants, qui à leur tour reproduiront des cursus scolaires identiques à ceux des parents, il y a donc eu, dans un choix du conjoint, une forte homogamie. Je n'irai pas jusqu'à dire que c'est avant tout en fonction de l'école que se fait le choix du conjoint, mais il est certain qu'on choisit le conjoint le plus proche de soi-même et, parmi ces éléments de proximité, il y a le fait d'avoir eu une scolarité du même type. Un autre type de relation me paraît également intéressant, c'est que le secteur professionnel des parents est en relation avec leur propre scolarisation : une scolarité publique augmente sensiblement les chances d'avoir un employeur public ; une scolarité privée augmente les chances de travailler dans le privé. On a donc une relation très forte dans le sens école-emploi. Maintenant, si l'on passe à la génération suivante, il y a une relation aussi forte mais dans l'autre sens, dans le sens emploi-école : entre l'employeur des parents et la scolarisation des enfants. On travaille dans le public, donc on scolarise ses enfants dans le public, et inversement pour ceux qui travaillent dans le privé. Tout cet ensemble de relations incite à faire l'analyse qu'il existe une véritable sphère d'influence du public et une sphère du privé qui débordent très largement le seul terrain scolaire. C'est bien plus qu'un choix d'école dont il s'agit, c'est véritablement un choix de société, et c'est là qu'il faut se rappeler que les plus chauds partisans de l'enseignement privé sont les indépendants : les petits patrons, les agriculteurs, les artisans et commerçants, industriels, chefs d'entreprise, ainsi que les professions libérales. Ce n'est pas seulement un choix d'école, et encore moins un choix qui se réduirait au religieux. En réalité, je crois que c'est un choix de société : tirant leurs moyens d'existence de l'existence du secteur privé, ces catégories font un choix d'école qui n'est qu'un prolongement logique de leurs conditions d'existence et qui traduit leur être social. La reproduction va donc au-delà de la simple sphère scolaire et révèle des traditions familiales qui mettent en jeu le type d'emploi, la profession exercée, la place sociale des familles, et même leur projet de société.

Mon discours peut paraître contradictoire puisque j'insiste à présent sur la reproduction des traditions familiales, alors que tout à l'heure je montrais que le zapping augmente, que les fidélités sont en déclin, que les idéologies s'affaiblissent. Je crois que les deux aspects sont vrais à la fois, c'est-à-dire qu'il faut insister sur cette forte tradition qui perdure, en même temps qu'il existe un certain affaiblissement, un certain effritement de cette reproduction. Il y a deux fortes sphères d'influence, et en même temps l'intersection entre ces sphères (c'est le zapping que je qualifie d'intersection entre la sphère d'influence du public et celle du privé) tend à s'élargir, à s'accroître au fil des dernières décennies que nous venons de vivre.

Je m'arrête à présent, sans faire de conclusion parce que je pense qu'on va la tirer ensemble dans la discussion. Et aussi parce que cela me permet de constater que cet exposé a au moins un mérite, c'est de ne pas avoir dépassé le temps qui m'était imparti.

Ce texte est extrait de :

Alain Léger, *Public ou privé : choix d'école et de société*, Caen : CRDP de Basse-Normandie, Conférences de la Fédération des Oeuvres Laïques du Calvados, juin 1998, pp. 17-29, Coll. "Echanges réciproques"